# **Cas type**

# OVIN PROLIFIQUE AUTONOME EN CONCENTRÉS



Ovin de race prolifique, autonome en céréales et protéagineux 73 ha (23,5 ha céréales et protéagineux - 36 ha SFP - 13,5 ha de bois et friches) - 1,5 UMO - 450 brebis - Productivité 1,80 - renouvellement par achat



Ce système rassemble des exploitations de structure moyenne pour les zones où elles sont implantées. Le plus souvent, elles sont sur des zones de coteaux ou bien des terrasses en vallées où les rendements en cultures ne sont pas optimums. Les meilleures terres sont consacrées aux céréales et aux fourrages irrigués.

Ces exploitations, en zone sèche de Midi-Pyrénées (moins de 650 mm mal répartis) ont toutes l'irrigation destinée aux cultures de ventes et aux légumineuses en tête de rotation.

La conduite du troupeau est intensive avec le plus souvent l'objectif de plus d'un agnelage par brebis par an réparti sur trois périodes de mise bas.

Ces systèmes sont autonomes par rapport à une conjoncture céréalière élevée, ce qui leur permet de tamponner la volatilité du coût des intrants.



# PRÉSENTATION DU SYSTÈME









Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

> Localisation du système en Midi-Pyrénées Source : Réseaux d'Élevage, 2012

#### Atouts

- Un troupeau de race prolifique avec des marges de progrès possibles sur la mortalité par une maîtrise rigoureuse à la mise bas.
- des potentialités agronomiques et fourragères permettant :
- l'autonomie alimentaire et l'indépendance par rapport au prix des matières premières,
- de sécuriser la production vis-à-vis des aléas climatiques (ensilage, irrigation).
- utilisation des dérobés ou des CIPAN.

#### **Contraintes**

- Maîtrise de la conduite d'un système accéléré de reproduction.
- Le plus souvent recours au stock pour faire face aux périodes sèches de moindre production.
- Moyens de production importants (bâtiments, équipements, chaîne d'alimentation...) indispensables à de bonnes conditions de travail.



# **GESTION DES SURFACES**

#### Assolement

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

Céréales à paille	8 ha
Maïs irrigué	12,5 ha
Féverole	10,5 ha
Luzerne	5 ha
Prairies temporaires	13,5 ha
Prairies permanentes	10 ha
Bois et friche	13,5 ha



Schéma d'utilisation des surfaces

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

	<b>Maïs ensil</b> 7,5 ha	é
Foin de luzerne 5 ha	Foin de luzerne 5 ha	Foin de luzerne 5 ha
Ensilage d'herbe 13,5 ha	Foin 2° coupe 9 ha	
Pâture 10 ha 22 ares /brebis	Pâture 14,5 ha 32 ares /brebis	Pâture 10 ha 22 ares /brebis
		Bois et friches 14 ha
Cycle I	Cycle 2	Cycle 3

#### Utilisation de la SFP: 36 ha

La mise à l'herbe peut se faire très tôt en fin d'hiver sur les prairies permanentes.

Un pâturage hivernal peut être envisagé pour les animaux à faibles besoins (entretien, début de gestation).

L'été, la pâture, réservée aux animaux en fin de gestation ou vides, est assurée par les prairies permanentes avec un complément de fourrages grossiers en fonction de la sécheresse estivale et l'utilisation des bois et des friches.

L'irrigation est réservée aux cultures pour les stocks (légumineuses) et le maïs. On peut envisager de réaliser une culture dérobée de graminées avant l'implantation du maïs pour la réalisation de stocks fourragers supplémentaires sous forme d'ensilage d'herbe.

## FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

#### Récolte des fourrages

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité	
Luzerne Ic	5	6 t MS	30 t MS	
Luzerne 2c	5	2 t MS	10 t MS	
Luzerne 3c	5	2 t MS	10 t MS	
Foin 2c, graminées, légumineuses	9	2 t MS	18 t MS	
Maïs ensilage	7,5	12,5 t MS	94 t MS	
Ensilage d'herbe	13,5	5 t MS	68 t MS	
Total	35	6,6 t MS	230 t MS	

#### Récolte des cultures

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

	8,		
Cultures	ha	Rdt/ha	Quantité
Triticale	8	50 q	400 q
Maïs irrigué	5	p 001	500 q
Féverole	10,5	25 q	260 q
Total	20,5		1160 q

La tendance actuelle est de substituer une partie de la culture de féveroles et de triticale par du méteil grain (triticale, avoine, pois, vesce).

#### Fertilisation

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

	0 /			
	<b>N</b> (U/ha)	<b>P</b> (U/ha)	<b>K</b> (U/ha)	Fumier (t/ha)
Maïs	100	10	20	20
Triticale	100	-	-	-
Féverole	-	50	70	-
Luzerne	-	60	80	-
Prairies ensilées fauchées	60	15	25	-
Prairies pâturées	30	-	-	-

Cela correspond à des prairies temporaires à base de mélange. Si l'on enrichit l'assolement en légumineuses ou en mélange 10 plantes en sursemis (comme cela semble évoluer), la fumure P-K se substitue à l'azote.

#### ROTATION DE L'ASSOLEMENT

Si les parcelles sont faciles à travailler et irrigables, on peut envisager de réaliser Maïs sur Maïs, mais aussi : Maïs – Maïs – Prairies temporaires/Luzerne Luzerne pendant 5 ans – Triticale ou Maïs Féverole – Triticale-Triticale – Féverole

Féverole – Triticale – Prairies temporaires pour 2 à 4 ans

#### FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de races prolifiques (Romane, Lacaune) conduit:

- en croisement avec béliers de race à viande (lle de France, Berrichon du Cher),
- renouvellement par achat d'agnelles sélectionnées,
- 3 périodes d'agnelage avec système 3 en 2 systématique.

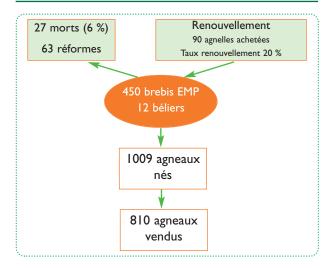
#### Résultats

Source: Réseaux d'Élevage, 2012

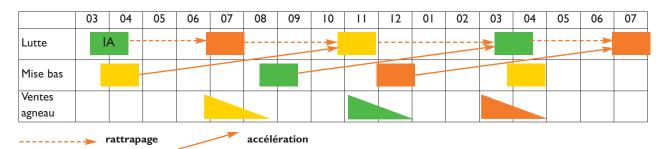
Taux de MB	115
Prolificité	195
Mortalité agneau	20 %
Productivité numérique	1,80

# Schéma de fonctionnement

Source: Réseaux d'Élevage, 2012



#### Conduite de la reproduction Source : Réseaux d'Élevage, 2012



Agnelage en 3 périodes, système 3 en 2 avec accélération systématique et avec repasse systématique du lot précédent. Échographies à 45 jours. Les agnelles seront luttées à 8 mois sur la lutte de juillet ou à 14 mois sur la lutte d'octobre - novembre en pleine période sexuelle. La tendance actuelle est de les faire lutter à 14 mois pour qu'elles aient suffisamment de gabarit, même si cela réduit un peu la productivité numérique.

Les luttes sont réalisées en lutte naturelle avec des béliers viande pour plus de conformation. Ceci est un exemple de fonctionnement, des variantes sont possibles: contre-saison en lutte naturelle, lutte naturelle en race pure dans le but de vendre ou de conserver des agnelles de renouvellement mais on perd en conformation et on complique le schéma de reproduction. On peut également décaler les lots à d'autres périodes.

Les luttes sont courtes (3 à 4 semaines). La période de vente débute aux premiers sevrages (70 jours) et s'étale sur 90 jours. L'âge moyen de vente est de 105 jours.

Dans ce système, la mise bas d'août peut poser problème car elle vient en concurrence avec le travail lié à l'irrigation, d'où la nécessité de prix bien démarqués sur cette production en contre-saison avec une contractualisation sur les prix et volumes.

En fonction du travail sur les cultures et des opportunités sur le prix de vente des agneaux, le système de reproduction peut être assez facilement avancé ou retardé d'un mois sans grande modification.

## ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré brebis : 120 kg dont 80 % de céréales et 20 % de protéagineux.
- Concentré agneau : 70 kg dont 75 % de céréales et 25 % de protéagineux.
- Dans ce système, le protéagineux utilisé est de la féverole mais les éleveurs peuvent aussi envisager du pois ou du lupin.
- Allaitement artificiel: 10 % des agneaux, 13 kg de poudre de lait/agneau.
- Foin: 150 kg de MS / EMP.
- Ensilage: 350 kg de MS / EMP (200 kg MS maïs, 150 kg MS herbe).
- Paille (alimentaire et litière) 150 kg / EMP soit 100-120 jours de pâturage maximum.
- Agneau sous la mère, sevrage à partir de 70 jours.

#### VENTES / COMMERCIALISATION

- Agneaux lourds de bergerie vendus entre 70 et 140 jours
- 18,5 kg de carcasse en moyenne par agneau
- Ventes sous signe de qualité (Label Rouge ou IGP)
- Période de désaisonnement : ventes novembredécembre

# Crédit photos: Anne-Julie Métivier - Création: Bêta Pictoris

## MOYENS DE PRODUCTION

#### Bâtiments

#### Bergerie

- Une bergerie modernisée de 600 m² en priorité pour les agnelages, les allaitantes et les agneaux.
- Distribution mécanisée (couloir, vis de distribution du concentré sur parc à agneaux).
- Cornadis autobloquants.
- Parc à agneau.
- 200 m² de bâtiments plus anciens ou légers pour les agnelles, les réformes et les brebis à l'entretien en période hivernale.

#### Stockage

- Cellules (50 t pour le triticale, 50 t pour le mais, 30 t pour la féverole).
- Hangar à foin (capacité 230 balles ou 400 m³), paille (capacité 70 t de paille, 280 balles ou 175 m³) et matériel.
- Silo couloir 500 m³ pour l'ensilage de maïs
- Deux silos taupinières 180 m³ pour l'ensilage d'herbe

## **LETRAVAIL**

## Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par de fortes pointes :

- les animaux sont rarement dehors 24 h/24 et nécessitent un minimum de soins qui vient s'ajouter aux agnelages
- au printemps, la récolte des fourrages avec la conduite du pâturage
- aux agnelages, et en particulier pour l'agnelage d'été qui entre en concurrence avec l'irrigation du maïs et de la luzerne et avec les moissons et la paille

# Besoin de main-d'œuvre

• Le total est équivalent à 1.5 personne avec une composition de main-d'œuvre qui peut varier suivant le statut juridique (GAEC 2 associés, GAEC successorial, EARL...).

# LE MATÉRIEL

#### **Propriété**

- Récolte foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, round baller).
- Remorques.
- Travail du sol (charrue, rouleau, herse...).
- Appareil de traitement.
- I tracteur 4 roues motrices 150 cv et 1 tracteur puissance moyenne.
- Matériel d'irrigation.
- Télescopique.
- Désileuse.

# 

#### CUMA ou entreprise

- Récolte céréales.
- Ensileuse.

La tendance dans ces exploitations est de transférer vers la CUMA le matériel de travail du sol et la traction correspondante.

Ce transfert concerne aussi le matériel de fenaison là où la mise en place de chantiers collectifs est possible. Cette évolution se fait sur des considérations économiques et de rationalisation voire de simplification du travail.

#### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

#### LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.









# LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2012

,			
PRODUIT TOTAL			138677 €
	Nom- bre	Prix unitaire	Montant total
Produit viande ovine			79289€
<b>Ventes</b> Agneaux lourds label Réforme brebis Réforme béliers	810 63 2	110 40 22	91889 € 89100 € 2520 € 44 €
<b>Achat d'animaux</b> Agnelles Béliers	90 3	125 450	<b>12600 €</b> 11 250 € 1 350 €
Laine	450	0,5	225 €
Produits cultures Céréale autoconsommée Maïs autoconsommé Féverole autoconsommée Maïs vendu	46000	0,2 0,2 0,26 0,22	24 905 € 8 000 € 9 200 € 6 825 € 880 €
Aides			34483 €
Aides animales Aide à la brebis Aide à la contractualisatio	450 on 450	21 3,22	10899 € 9450 € 1449 €
Autres aides ICHN DPU			<b>26 430 €</b> 3 870 € 22 560 €
Modulation et prélèvem	ents		- 2846 €

CHARGES TOTALES	3		110204€
	Quan- tité	Prix unitaire	Montant total
Charges opérationne	lles		59693€
Troupeau Alimentation Autoconsommé Acheté Frais d'élevage Paille achetée (litière)	450	15	<b>39   3   €</b> 30 73   € 24 025 € 0 € 6750 €   6550 €
Surface fourragère	450	15,86	7135€
Surface céréales Céréale à paille Maïs irrigué Féverole  Charges de structure (hors amortissements MSA Salaires Mécanisation Carburant Travaux par tiers Entretien, achat petit mate Bâtiments Foncier Autres charges de struc	s et frais ériel, diver		13 427 € 5031 € 5721 € 2674 € 34 062 € i) 6000 € 7752 € 2246 € 3178 € 2328 € 4092 € 8670 € 7548 €
Amortissements Foncier Bâtiments Mécanisation Autres			15 450 € 150 € 4400 € 10 100 € 800 €
Frais financiers			1000€

# RÉSULTATS POUR UNE EXPLOITATION EN VITESSE DE CROISIÈRE

Excédent Brut d'Exploitation 44923€

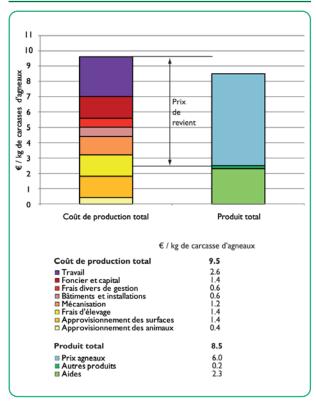
Revenu disponible	28923 €	Résultat courant	28 473 €
Annuité	16000 €	Amortissements matériel	10 100 €
		Amortissements bâtiment	4400 €
		Frais financiers	1 000 €

				Recommandé
Marge brute hors aides / brebis	73 €	Marge brute / produit brut	57	> 60
Marge ovine par brebis	98 €	Résultat / produit brut	21	20-35
Marge de l'atelier ovin	43 922 €	Annuités / produit brut	12	< 20
<b>G</b>		•		

# COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER

## Coût de production et produit de l'atelier ovin

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



# Coût de production et rémunération de la main-d'œuvre Source : Réseaux d'Élevage, 2012

Coût de production (€/kgc)	9,5
Produit total (€/kg)	8,5
Productivité main-d'œuvre (kgc/UMO)	9 9 9 0
Prix de revient (€/kgc)	7
Rémunération permise (nb SMIC/UMO)	0,91

# SENSIBILITÉ DU SYSTÈME

#### Variation de l'EBE par rapport au cas-type Source : Réseaux d'Élevage, 2012

Prix agneau	95 €	100€	105€	110€	115€
Productivité					
1,40				-16552	
1,50				-12414	
1,60				-8276	
1,70				-4138	
1,80	-12150	-8100	-4050	0	4050
1,90				4138	
2,00				8276	

#### RÉMUNÉRATION DES CHARGES SUPPLÉTIVES :

- Main-d'œuvre des exploitants : 1,5 SMIC/UMO
- Terres en propriété : prix de fermage moyen de l'exploitation ou de la région
- Capitaux propres à 1,5 %

#### **PRIX DE REVIENT**

= coût de production - aides - coproduits (laine et réformes)

## Installation dans ce système

Ce type d'exploitation représente un capital conséquent, l'installation se fera prioritairement dans un cadre familial ou sociétaire

La reprise d'une exploitation individuelle en dehors du cadre familial s'avère très difficile.

Tout d'abord, il sera difficile de trouver les 73 ha pour une installation individuelle.

Si, pour s'installer, il faut créer le cheptel, construire les bâtiments et clôturer, c'est quasiment impossible.

Par contre, c'est possible en limitant l'achat au troupeau et au matériel, et en louant les terres (clôturées) et les bâtiments.

Plus de un UTH est nécessaire pour assurer un minimum de confort de travail surtout en phase d'installation.

#### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

#### LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.







